



Nationalisme, syndicalisme et intelligentsia.

SOMMAIRE

- «Elites, intellectuels, intelligentsia ? à propos du collège Sadiki de Tunis » Noureddine SRAIEB 2	- Les mémoires d'Habib Achour Abdessalem BEN HAMIDA 6
- Nations et Nationalisme de Gellner Kmar MECHRI - BENDANA 3	- A lire et à connaître 7
- Chronologie * La Tunisie au jour le jour Janvier 1989 4-5	- Les Sciences humaines et sociales en février 8
	* Conférences et rencontres
	* A l'affiche : colloques
	* André Nouschi et Jacques Couland

ELITES, INTELLECTUELS, INTELLIGENTSIA ? A propos du Collège Sadiki de Tunis

Les études empiriques entreprises par les chercheurs du CRESM (Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes d'Aix-en-Provence) sur la formation des élites politiques maghrébines ont montré une forte proportion d'anciens élèves du Collège Sadiki de Tunis parmi les membres des différents Bureaux politiques, Comités centraux et Gouvernements constitués depuis la création du Néo-Destour (1934), devenu Parti socialiste destourien en 1964.

De tels résultats nous ont poussés à rechercher les raisons de cette «hégémonie» sadikienne dans le champ politique tunisien. C'est donc à travers l'analyse des textes fondateurs de l'institution et les développements que celle-ci subit durant la période coloniale, notamment depuis la création de la Direction générale de l'enseignement (6 mai 1883) devenue Direction générale de l'instruction publique et des Beaux-arts (5 juin 1919), que nous avons tenté de tracer les grandes lignes de l'évolution de l'institution et les rôles qui lui furent tour à tour assignés. Conçue, à l'origine, comme un facteur de développement endogène de la Tunisie précoloniale, cette Ecole nouvelle finit par servir les desseins des autorités coloniales qui en firent une véritable pépinière de fonctionnaires subalternes ou moyens. Notons que, dès l'instauration du Protectorat sur le pays, certains anciens élèves du Collège furent recrutés par les nouvelles autorités pour occuper des postes d'interprètes dans l'administration et servir ainsi d'intermédiaires entre le nouveau pouvoir et les populations autochtones. Ce seront pourtant ces mêmes personnes qui contesteront le système colonial. Ces néo-*ulamâ*, formés par l'enseignement de la troisième section du Collège dont les programmes furent définis par le décret organique de janvier 1875, prescrivant les mêmes «*mutûn*» que ceux qui étaient enseignés à la Zaytuna de Tunis ou al-Azhar du Caire à côté d'un enseignement profane incluant aussi bien les langues étrangères que les sciences exactes, furent les premiers porte-parole de la population tunisienne : de l'action culturelle qu'ils entamèrent au début (Revue al-Hadira, Association al-Khalduniyya puis Association des Anciens élèves du Collège Sadiki), ils débouchèrent sur l'action politique à proprement parler, en fondant en 1907 le mouvement Jeunes-Tunisiens.

Conscients, par ailleurs, du rôle important que pouvait jouer l'enseignement - fidèles en cela à la pensée de Khérédine et des Réformistes tunisiens du XIXe siècle dont ils sont les héritiers directs-ils prendront une part très importante au sein du Conseil de perfectionnement du Collège Sadiki pour rendre à celui-ci le rôle qui devait être le sien, à savoir la formation de cadres pour la modernisation de l'administration et la préparation aux professions libérales. Béchir SFAR, Mohammed LASRAM, Ali BACH HAMBBA, pour ne citer que ceux-là, ont agi et réussi en ce sens que désormais les élèves du Collège pourront préparer le baccalauréat et accéder de ce fait à l'enseignement supérieur. Cette mesure fut très importante : elle a, en effet, ouvert la voie des études supérieures aux Tunisiens et contribué ainsi

à la formation des nouveaux intellectuels formés à l'Université française dans des disciplines diverses (Lettres, Droit, Médecine et Pharmacie, Sciences etc...). Ces mêmes intellectuels sont restés, néanmoins, par leur éducation sadikienne, très proches de leur culture d'origine. Malgré leur diversité sociale et géographique, leur double culture sera un facteur d'homogénéisation du groupe qui occupera une place charnière dans le champ culturel et politique tunisien.

A. BOUHADIBA voit là une survivance du message de Khérédine. Ainsi écrit-il : «En Tunisie... le message de Khérédine et sa volonté d'un pluralisme culturel endogène vont se survivre à travers tout le Protectorat dans le Collège Sadiki, dont l'esprit marquera des générations entières, grâce à tout ce qu'il symbolise et grâce à l'action inlassablement nationaliste mais ouverte et bilingue de l'Association des anciens élèves du Collège Sadiki. Les efforts du Protectorat pour franciser le Collège trouveront une grande résistance et, pour l'essentiel, seront voués à l'échec. Si la Tunisie indépendante apparaît comme davantage sensible aux séductions du pluralisme culturel, c'est peut-être aussi du fait que la culture arabo-musulmane classique n'y a pas été le seul champ dans lequel la volonté de survivre a pu trouver refuge. La culture sadikienne a été à la fois nationale et ouverte, orientée sans complexe vers le dedans et vers le dehors, affirmative du soi mais consciente en même temps que le dialogue interculturel n'est pas forcément dépersonnalisant...» (in Culture et Société. - Tunis, 1978, p. 258).

Néo-*ulamâ* et Nouveaux intellectuels briseront l'hégémonie de ceux que Gramsci appelle les «intellectuels traditionnels» ou les « fonctionnaires des superstructures, les commis du groupe dominant», pour l'exercice des fonctions subalternes de l'hégémonie sociale et du gouvernement politique. Les mutations intervenues dans les structures sociales du fait de la colonisation, l'élargissement de la base de recrutement des élèves tant au niveau social que régional ont favorisé le développement de ces nouveaux intellectuels. Ceux-ci vont se mêler activement à la vie pratique comme «organiseurs, persuadeurs permanents», selon les termes de Gramsci, auprès de leur milieu d'origine dont ils resteront très proches. Cette position les aidera à mieux le mobiliser, à aller vers lui, devenant ainsi ses «intellectuels organiques», dans la mesure où ils remplissent une fonction d'élites (recherches, élaboration d'une conception du monde...) et une fonction de diffusion de masse, autrement dit, dans la mesure où ils allient la théorie à la pratique. C'est ainsi que cette élite intellectuelle, corps de spécialistes au départ, s'est trouvée chargée d'un rôle qui la sort des limites de ce corps de spécialistes pour devenir une classe moyenne, c'est à dire médiatrice des classes qu'elle représente et le pouvoir colonial. Aussi pouvons-nous dire qu'à ces divers titres, ces intellectuels ont fini par constituer une véritable intelligentsia.

Noureddine SRAIEB (CNRS. IREMAM.
Université de Provence. Aix-en-Provence)

NATIONS ET NATIONALISME D'ERNEST GELLNER.

Note de lecture : GELLNER (Ernest). - Nations et nationalisme. - Paris : Payot, bibliothèque historique, 1989. - 208 p.

Vient de paraître la traduction française (par B. Pineau) de «Nations et nationalisme», publié à Oxford en 1983, par Ernest Gellner.

Tout au long des neufs chapitres, E. Gellner développe sa démonstration principale : le nationalisme est né dans la société industrielle, troisième phase de l'histoire de l'humanité qui a commencé par une période préagraire suivie par une époque agro-lettrée.

La série de définitions sur lesquelles s'ouvre l'ouvrage nous mettent d'emblée au centre du sujet : le nationalisme est le «principe politique qui affirme que l'unité politique et l'unité nationale doivent être congruentes... (il) est une théorie de la légitimité politique qui exige que les limites ethniques au sein d'un Etat donné... ne séparent pas les détenteurs du pouvoir du reste du peuple».

Plusieurs définitions suivent, celle de l'Etat directement inspirée de Max Weber (groupement qui au sein de la société détient le monopole de la violence légitime) permet à Gellner de réaffirmer que le nationalisme ne peut exister que dans ce cadre. Celle de la nation vient après puisque «c'est le nationalisme qui crée les nations et non pas le contraire»; la nation est en effet définie comme «un artefact produit par les convictions, la solidarité et la loyauté des hommes».

Seule la définition de la culture tarde à venir : on comprend cependant aisément, et avant qu'elle soit explicite, que la culture est prise dans un sens ethnologique; la culture est un élément fondamental, avec la volonté, pour jeter les bases d'une théorie de la nation; dans le nationalisme, la culture joue le rôle de dépositaire naturel de la légitimité politique; elle est le rôle unitaire vers lequel on veut faire converger l'unité politique revendiquée au nom d'une unité culturelle reconnue, parfois revivifiée, souvent transformée. La naissance, d'une haute culture (prise ici au sens normatif de culture lettrée, réanimant une culture locale forgée à travers une langue transmise par l'école, diffusée parmi un plus grand nombre d'individus, centralisée par un Etat qui acquiert ainsi le monopole de l'éducation légitime) consacre l'avènement du nationalisme.

Plusieurs exemples jalonnent l'ouvrage dont l'intérêt principal est dans l'essai de modélisation qu'il propose : le scénario typique de la Ruritanie qui se détache de l'Empire de Mégalomanie est représentatif du devenir des nations.

Lié au phénomène de croissance continue qui caractérise la société industrielle, le nationalisme est également lié à un de ses moments : la conquête du monde par l'Europe.

Le nationalisme n'est pas ce qu'en dit son idéologie : «le réveil d'une force ancienne latente qui sommeille». Il n'est pas non plus comme le prétendent ses détracteurs une

invention idéologique contingente et artificielle... (E Kouderie). «Conséquence d'une nouvelle forme d'organisation sociale fondée sur de hautes cultures dépendantes de l'éducation et profondément intériorisées dont chacune reçoit une protection de son Etat», le nationalisme prend plusieurs formes selon la combinaison des trois facteurs qui le constituent : le pouvoir, l'accès à l'éducation et à la culture: le nationalisme des Habsbourg repris entre autres en Afrique ; le nationalisme qui a fait l'unité de l'Italie et de l'Allemagne, le nationalisme de diaspora dont Israël est un représentant célèbre.

L'Etat nationaliste à la fois protecteur d'une culture, contrôleur d'une économie où la communication et le système éducatif jouent un rôle clé, est maintenant le type d'organisation sociale moderne : la nation-culture devient l'unité sociale naturelle qui ne peut, en général, survivre sans sa propre coquille politique, l'Etat».

Kmar MECHRI-BENDANA
Programme National de Recherche
d'histoire du Mouvement National
Université de Tunis I

L'auteur :

Ernest Gellner est professeur à la London School of Economics, Université de Londres.

Il a notamment écrit ou contribué aux ouvrages suivants :

- **Saints of the Atlas**

Londres : Weidenfeld/Nicholson, 1969.

- **Arabs and Berbers : from tribe to nation in North Africa.**

Edited by E. Gellner, Charles Micaud.

London : Duckworth, 1973, 448 p.

- **Muslim Society**

Cambridge. New-York : Cambridge University Press, 1981, 267 p.

- **Islam et politique au Maghreb.**

(Centre de Recherche et d'Etude sur les Sociétés Méditerranéennes).

E. Gellner, J.C. Vatin, A. Hammoudi, J.F. Clément...

Paris, CNRS, 1981, 374 p.

CHRONOLOGIE LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR JANVIER 1989

17 décembre : Police : Coup de filet de la brigade des mœurs sur trois maisons servant de «planques» à un réseau de prostitution composé de femmes mariées dans la banlieue sud de Tunis.

19 décembre : P.T.T. : Parution en deux fascicules séparés du volume II de l'annuaire P.T.T., l'un en caractères latins et l'autre en caractères arabes. Le premier volume paru en 1988 concernait le Grand Tunis.

22 décembre : Ecoles : Jumelage entre deux établissements scolaires, le lycée Jules Ferry de Versailles avec le lycée technique Farhat Hached de Radès.

Cinéma : Suppression de 3 minutes du film de Nouri Bouzid «Sabots d'or» par la commission de contrôle cinématographique.

23 décembre : Administration : Création du Grand Prix du Président de la République pour la recherche et les études administratives et un décret fixant les attributions, la composition et le fonctionnement du Conseil Supérieur de la Fonction Publique.

Islam : Visite du président Ben Ali à l'Institut Supérieur de Théologie relevant de l'université zeïtounienne.

25 décembre : Sport : La Coupe du Président de la République remportée par l'Espérance Sportive Tunisienne.

26 décembre : Administration : Nouvel horaire administratif. Retour à la double-séance de travail dans les administrations centrales, services extérieurs et les entreprises publiques à caractère administratif.

Presse : Nomination d'un nouveau PDG de l'agence de presse Tunis Agence Presse (TAP), Abdallah Amani.

27 décembre : Femmes : Protestation de l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates contre des prises de position de certains députés mettant en doute les droits des femmes.

29 décembre : Police : Arrestation par la brigade criminelle d'un maniaque auteur de 12 meurtres d'enfants à Nabeul. Cette affaire pose la question de la peine capitale; depuis 1987, aucune exécution capitale n'a eu lieu.

Enseignement : Accord sur le contenu de l'enseignement de la 1^{ère} année à la 7^{ème} année du cycle secondaire avec la participation du Conseil Supérieur Islamique.

Automobile : Augmentation de salaires de 10 dinars pour le SMIG et de 9 dinars pour le SMAG.

Télévision : Avec l'introduction prochaine de la RAI2, des cours d'italiens sont prévus sur la même chaîne.

Environnement : Inondations à Hammam-Zriba dans le gouvernorat de Zaghouan : 95 mm de pluie en deux heures . Ces pluies diluviennes ont fait 3 victimes.

2 janvier : Santé : Autonomie financière et administrative pour les instituts hospitaliers publics.

3 janvier : Hôtellerie : Le nouvel hôtel Sheraton situé en face du Palais des Congrès sera géré par la chaîne Abou Nawas.

Urbanisme : Prix du patrimoine architectural arabe 89 décerné à la ville de Monastir par l'Organisation des Villes Arabes pour son réaménagement du quartier ancien Houmet Ech Chaga.

Administration : Scission en deux sociétés de l'Office national de l'Artisanat avec autonomie budgétaire; une société s'occupera de la production et l'autre de l'approvisionnement des artisans en matières premières et de l'écoulement de leurs produits. Augmentation des salaires des artisans relevant de l'ONA et relèvement du plafond des crédits accordés à ces derniers.

5 janvier : Environnement : Un pont devrait relier Radès à La Goulette. Ce projet sera mis en oeuvre par une société japonaise.

9 janvier : Tunisie-UMA : Après la 5^{ème} session ordinaire de la commission de suivi, la Tunisie présidera officiellement le secrétariat général de l'UMA après le Maroc et pendant 6 mois.

Pacte-National : Première réunion du Conseil Supérieur du Pacte National avec la participation de 8 représentants de partis politiques et d'organisations. Sont absents le parti communiste tunisien, le mouvement des démocrates socialistes et le mouvement En Nahda.

Presse : En Nahda est autorisée à publier un hebdomadaire sous le titre «Al Fajr» avec comme directeur Hamadi Jebali membre du Comité exécutif.

10 janvier : Le port de Zarzis et ses environs érigés en zone franche.

11 janvier : Presse : Autorisation pour la parution d'un mensuel économique «L'économiste maghrébin».

12 janvier : Tunisie/France : Création d'un projet industriel pilote et d'un centre de formation en robotique et en secrétariat entre les chambres de Commerce et d'Industrie de

Tunis et de Marseille.

Enseignement : Installation d'une section de l'Université Zéftounienne à Kairouan.

13 janvier : **Partis** : Réactions de l'agence officielle TAP au communiqué diffusé par le chef en exil du Mouvement Islamiste En Nahda Rached Ghannouchi, contre le régime du 7 novembre.

Droit de l'homme : Le président de la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme Moncef Marzouki s'est prononcé contre l'application de la peine capitale dans l'affaire du meurtrier de Nabeul.

UMA : Réunion du conseil des ministres des Affaires Etrangères de l'Union du Maghreb Arabe en prélude à la première session du conseil de la présidence de l'UMA prévue du 21 au 23 janvier.

Transport : Selon les responsables de la société du Métro Léger de Tunis et de la SNT, la correspondance Bus/Métro de la Ligne Nord a permis d'augmenter la capacité de transport de 40%, soit 25 000 voyageurs par jour au démarrage en novembre, 40 000 en décembre et 60 000 en janvier.

15 janvier : **Agriculture** : Les pertes causées par la fièvre aphteuse, fléau qui a touché de nombreux gouvernorats de Tunisie sont estimées à 2% du cheptel né au courant de la saison soit 50 000 agneaux.

politique : Décès d'Ibrahim Toubal, une des principales figures de l'opposition à l'ex-président Bourguiba à Genève après 43 ans d'exil. Il s'apprêtait à revenir en Tunisie à l'invitation du président Ben Ali.

Presse : Hama Hammami, dirigeant du parti ouvrier communiste tunisien (POCT), mouvement non reconnu, annonce l'édition d'un nouveau journal «Al Badil».

Littérature : Deuxième Prix du Concours Souad Al Sabah au tunisien Mahjoub Ayari pour son recueil «Halat chatta li madina wahida».

Le concours est conjointement organisé par le club arabe de l'esprit Arch et le comité égyptien du livre.

16 janvier : **Islam** : Le Conseil Supérieur Islamique Tunisien proscrit le coran en bandes dessinées illustrée par le Tunisien Youssef Seddik et édité aux éditions Alef à Genève.

Pacte National : Après leurs entrevues avec le premier ministre Ahmed Karoui, le président de la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme, le Bâtonnier de l'Ordre des avocats, le président de l'Ordre des ingénieurs appellent à l'adhésion de tous les partenaires sociaux et politiques à participer au conseil du Pacte National.

Médias : un Tunisien Serge Adda, Vice-Président de la LTDH nommé à la tête de Canal Plus Afrique (télévision à péage).

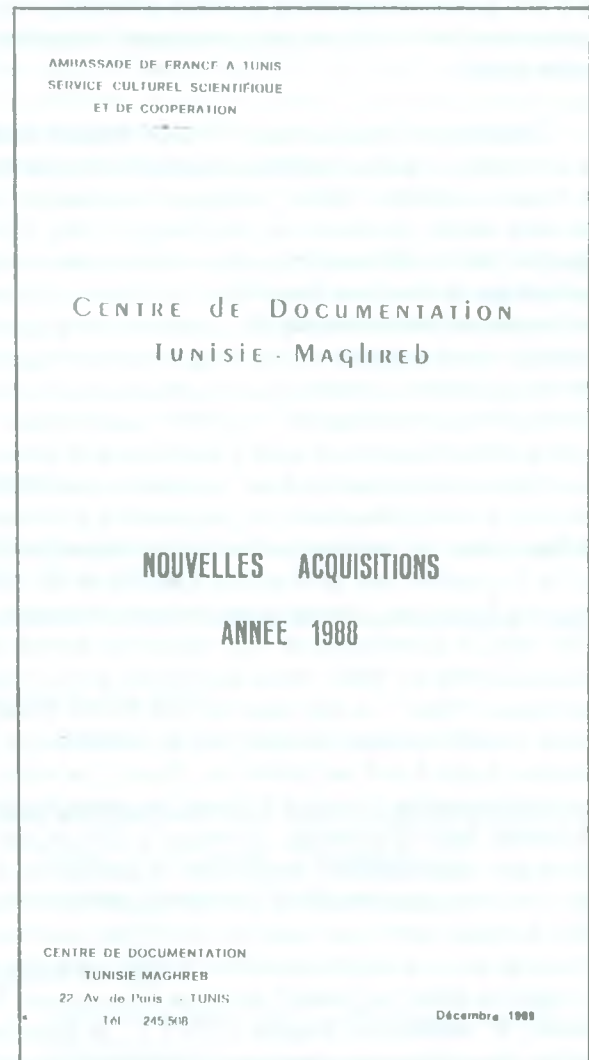
17 janvier : **Politique** : Nominations de nouveaux gouverneurs à Gabès et Jendouba, le Président de la République leur recommande de venir en aide aux déshérités.

Logement : Modification des conditions d'octroi des prêts du fonds de promotion des logements sociaux : durée du remboursement étendue à 25 ans et taux d'autofinancement ramené à 10% au lieu de 20%.

18 janvier : **Tunisie/Libye** : Le ministre de la Justice Bouaziz a présenté un rapport sur la coopération de la commission judiciaire d'unification des législations prévue à la fin du mois à Tripoli.

19 janvier : **Syndicats** : Cérémonie au mausolée Farhat Hached à l'occasion du 44ème anniversaire de l'UGTT.

20 janvier : **Tunisie/Egypte** : Convention commerciale d'importation par la Tunisie de 90 mille tonnes de coke métallique d'une valeur de 10 millions de dollars.



LES MEMOIRES D'HABIB ACHOUR

**ACHOUR (Habib). - « Ma vie politique et syndicale »
Tome I : « Enthousiasme et déceptions (1944-1981) »
Editions ALIF, 1989, 396 p.**

La sortie, en décembre 1989, des mémoires d'Habib ACHOUR constitue incontestablement un fait marquant pour l'édition tunisienne. En effet, nous disposons, dorénavant, d'un précieux témoignage pour une période particulièrement mouvementée de l'histoire tunisienne qui s'étend sur près de 40 ans. Ainsi, nous pouvons suivre l'auteur à partir de sa rupture en mars 1944 avec la C.G.T. jusqu'à la fin de novembre 1981 au Conseil national de l'U.G.T.T. qui l'a vu revenir à la tête de la centrale syndicale tunisienne dont il a été un des principaux fondateurs en janvier 1946.

L'intérêt de cette publication réside d'abord dans la personnalité de l'auteur qu'elle nous permet évidemment de mieux connaître. Militant politique nationaliste de la première heure, adhérent du Néo-Destour dès 1934 à l'âge de 21 ans, il est aussi, depuis la même année, militant syndicaliste. A travers le destin hors du commun de celui dont le nom est intimement lié à l'organisation des salariés tunisiens, ayant assumé le plus longuement la responsabilité de Secrétaire Général, nous traversons plusieurs décennies d'histoire tunisienne. Dès 1947, au lendemain de la grève et de la tuerie du 5 août, il se retrouve en prison et nous faisons connaissance avec l'appareil répressif colonial dont le fonctionnement va transparaître à plusieurs reprises. Celui du régime de Bourguiba apparaîtra plus tard à l'occasion des procès de 1965-66 et de 1978. Eloigné à Zaghouan dès sa première sortie de prison en juillet 1948, il se retrouve lié à la résistance armée et à nouveau arrêté en 1952. Nous apprenons alors notamment qu'en 1953 il a été défendu par Pierre Mendès-France lors du fameux « procès des amnésiques de Zaghouan », à qui il doit sa libération. Puis, à la veille de l'autonomie interne, on le suit à travers ses pérégrinations à Tabarka, Béjà et Maharès. Le retour à Sfax et par là-même aux reponsabilités syndicales et politiques, à la veille de l'indépendance de la Tunisie acquise le 20 mars 1956, le place dans une position privilégiée pour nous renseigner sur la scission syndicale de 1956 ainsi que sur les relations entre le pouvoir syndical et le nouvel Etat tunisien, à l'édification duquel l'U.G.T.T. a beaucoup sacrifié. Nous disposons également d'informations sur les principaux dirigeants politiques et syndicalistes de la Tunisie indépendante.

Au fil des événements se profile l'évolution de ses rapports avec Habib Bourguiba. Après un soutien inconditionnel qui se manifeste notamment par l'organisation du Congrès de Sfax du Néo-Destour en 1955, pointent le

doute et des signes de tension annonciateur de la crise de 1965 : l'incendie survenu à bord d'un ferry-boat reliant Kerkennah à Sfax, en juin, est exploité pour arrêter et tenter un procès à Habib Achour en tant que P.D.G. de la Société qui possède le bateau. Il s'agit là de l'aboutissement du refus de l'U.G.T.T. de se soumettre aux décisions du Congrès de Bizerte de 1964 où le Néo-Destour devenu Parti Socialiste Destourien (P.S.D.), visait à mettre au pas les organisations nationales. On peut y glaner des informations sur les à-côtés de ce congrès et surtout de celui de Monastir de 1971 auquel est consacré un chapitre.

Puis les activités de l'U.G.T.T. dans les différents domaines sont passés en revue surtout pour la période de 1973-1977 : négociations de conventions collectives, organisation intérieure, recherche et études, formation syndicale et éducation ouvrière ainsi que les relations avec les organisations nationales et internationales. C'est également, souvent avec détails fort significatifs, que sont relatés les événements qui ont précédé la grève générale du 26 janvier 1978. La répression mais aussi le déroulement de l'enquête et des procès de Tunis, Sousse, Sfax et Gafsa constituent autant d'éléments sur le régime de Bourguiba, peu connus par l'Occident, bien que l'ampleur du mouvement de solidarité ait mis en branle pratiquement l'essentiel des forces syndicales et démocratiques de par le monde.

Ces événements ont permis à nouveau un dialogue entre le pouvoir et Habib Achour : sont signalées les différentes péripéties des transactions qui débouchent sur son retour lors du Conseil national de l'U.G.T.T. en novembre 1981. Ainsi s'achève ce Tome I dans l'enthousiasme, après de nombreuses désillusions et déceptions, d'un des derniers leaders historiques de ce pays. En se confiant à nous avec son propre style, il nous a paru mieux reproduire sa façon de penser et d'agir qu'un discours d'intellectuel. Il m'a paru que ce texte, émanant d'un électricien de formation, rédigé pour l'essentiel en 1980., fourmille de renseignements qu'une réécriture visant à l'enjoliver ou à arrondir les angles aurait risqué de priver de toute saveur, voire de substance. Dans tous les cas, pour un historien, l'authenticité du document est une préoccupation qui prime sur d'autres considérations.

Abdessalem BEN HAMIDA
Maître-Assistant d'Histoire
Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis

A LIRE OU A CONNAITRE

Rentrée littéraire

Trois femmes

Depuis leur fondation en 1977, les éditions LA NEF ont eu pour objectif de promouvoir l'expression littéraire francophone en Tunisie. C'est ainsi qu'une dizaine de recueils poétiques ont été publiés ces deux dernières années; une somme honorable si l'on considère que la décennie écoulée n'a seulement enregistré que quelques éditions éparses.

Poursuivant leur travail de défrichage d'une nouvelle génération d'auteurs francophones en Tunisie, les éditions LA NEF viennent de publier trois ouvrages de poésie signés par des plumes féminines. Ces publications viennent combler, à leur manière la carence, maintes fois repérée, mais rarement élucidée, de l'activité éditoriale en Tunisie.

Ces trois plaquettes (Le divan de Dorra Chammam, Lyriques de Sophie El Goulli et Feuillets d'automne de Ilhem Ben Milad), au delà de leur valeur poétique dont la critique donnera la teneur, devraient accélérer la catalyse d'un faisceau de questions.

Quelle est la place de l'écriture francophone en Tunisie ?

L'univers et l'imaginaire des poètes francophones sont-ils foncièrement différents de ceux des auteurs arabophones ?

Pourquoi les femmes écrivent-elles si peu et surtout, pourquoi lorsqu'elles écrivent, leurs textes sont-ils si lourds de questionnements, d'interpellations et de remises en question?

Un cycle de débats au club culturel Tahar Haddad tentera d'apporter une esquisse de réponse à ces questions qui, à l'image du soleil et de la lune, se croisent sans pour autant se rencontrer : les poètes arabophones et francophones, les hommes et également leur moitié... d'horizons.

Hatem BOURIAL
Directeur littéraire des
Editions LA NEF

La collection «Errances» aux Editions LA NEF a réuni jusqu'à ce jour neuf poètes tunisiens : Mahmoud Chalbi, Hafedh Djedidi, Hichem Ben Ammar, Tarek ben Chaabane, Ridha Kefi, Monique Akkari, Dorra Chemmam, Sophie El

Goulli et Ilhem Ben Milad. Le catalogue est disponible chez l'éditeur (15 rue Beiram Ettounsi - Tunis 1008).

Les prédicateurs profanes, poésie populaires et résistance au Maghreb. Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée. N° 51/1989-1, Editions Edisud, Aix-En-Provence. Etudes sous la responsabilité de Nouredine Sraïeb.

Les études qui composent le n° 51 de la Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée sont extraites d'un colloque portant sur «Culture et Résistance au Maghreb» qui s'est tenu à Zarzis (Tunisie) du 31 octobre au 6 novembre 1988 avec le soutien du CNRS, de l'Agence Internationale de Coopération Culturelle et Technique, de l'Université de Provence, de l'Université de Tunis I, de la mairie de Zarzis et plus particulièrement du Service Culturel de l'Ambassade de France à Tunis. Au cours de ce colloque furent exposés les premiers résultats d'une recherche collective pluriannuelle et pluridisciplinaire initiée et animée par Nouredine Sraïeb.

Hichem DJAIT. - La Grande discorde, religieuse et politique dans l'Islam des origines. - Paris : Gallimard, 1990. - 421 p. (Bibliothèque des Histoires).

Benjamin STORA. - Les sources du nationalisme algérien : parcours idéologiques, origines des acteurs. - Paris : l'Harmattan, 1989. - 195 p. (Histoire et perspectives méditerranéennes).

Le Maroc, culture d'hier et d'aujourd'hui, sous la dir. de L. Heller-Goldenberg. - in : Cahiers de la Méditerranée, juin 1989. - 137 p.

Chambre Tuniso-Française de Commerce et d'industrie, décembre 1989, n° 42 : Rétrospective de la visite du Président Mitterrand en Tunisie : Antenne 2 depuis 6 mois en Tunisie/par Boulares, Ministre de la Culture et de l'information.

Annuaire des Chercheurs et enseignants 1989, travaux et Documents de l'I.R.E.M.A.M.. - Aix-en-Provence : I.R.E.M.A.M., 1989. - 258 p.

LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES EN FEVRIER

CONFERENCES ET RENCONTRES

A LA BIBLIOTHEQUE CHARLES DE GAULLE

Mercredi 7

18h15. GISELE HALIMI. Avocat et écrivain.
Présentation de son dernier livre : «le lait de l'oranger».

Mardi 13

18h15. ALBERT MEMMI. Ecrivain.
«Itinéraire d'un écrivain».

AU CDTM

Mercredi 14

18h15. ANDRE NOUSCHI. Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Nice.
«L'histoire sociale au Maghreb, XIXème-XXème siècles»

Lundi 19

18h15. JACQUES COULAND. Directeur du GREMAMO. Université de Paris VII.
«Histoire contemporaine du Yémen : problèmes d'analyse».

COLLOQUE

«Les sources de l'histoire des transports en Afrique», organisé par le GREMAMO le 16 et 17 février à Paris.

Séminaire «le nationalisme arabe contemporain», organisé par la revue Tariq al Jadid, les 17 et 18 février au Teatro.

Bernard LECAT
CLIM
22 avenue de Paris
1000 TUNIS
245.508

André NOUSCHI

Professeur émérite de l'Université de Nice, fondateur des Cahiers de la Méditerranée.

Principales publications :

- Enquête sur les niveaux de vie des populations rurales constantinoises de la conquête jusqu'en 1919. - Paris : PUF, 1961. - 768 p. - (Publication de la Faculté des Lettres de l'Université de Tunis).
- Luttés pétrolières au Proche-Orient. - Paris : Flammarion, 1970. - 142 p. (Question d'histoire)
- La naissance du nationalisme algérien, 1914-1954. - Rééd. Paris : Minuit, 1978. - 162 p.
- La France de 1940 à nos jours/A. Nouschi, M. Agulhon, R. Schor. - Nouv. éd. - Paris : Nathan, 1988.- 283 p.

Jacques COULAND

Directeur du Groupe de Recherche sur le Maghreb et le Moyen-Orient (G.R.E.M.A.M.O.), Université de Paris VII. Maître de conférence à l'Université de Paris VIII

Publications :

- Etat et mouvement ouvrier au Moyen-Orient, coord. par J. Couland et M. S. Güzel. - N° spécial de la revue SOU'Al, 1988, n° 8, 171 p.
- L'Egypte de Mohamed Ali : transition et développement. - in : Pour une histoire du développement. - Paris : l'Harmattan, 1988. - p. 127-154.
- Etats et conflits sociaux dans les sociétés à solidarités plurielles : le cas du Liban. Les apports du philosophe mahdi 'Amil (1936-1987), coord. par J. Couland et F. Traboulsi. - Cahiers du G.R.E.M.A.M.O., 1989, n° 6, 147 p.

Séminaire de recherche :

Les formes d'identification et de solidarités dans l'histoire contemporaine des Arabes (XIXe-XXe s.)

Journées d'études (1989) :

Occupation étrangère et cristallisation de la conscience nationale : le cas des territoires palestiniens occupés par Israël depuis 1967. Coord. par J. Couland, E. Sanbar.

Programme de recherche :

Atlas historique du monde arabe contemporain (XIX-XXe s.) coord. par J. Couland.